

Convention de preuve

Cher Confrère,

La transmission dématérialisée de résultats est soumise à des exigences imposées par l'État aux Laboratoires de Biologie Médicale (norme NF EN ISO 15189, décret n°2007-960 du 15 mai 2007).

Ces exigences peuvent se résumer ainsi :

- S'assurer de l'authentification de l'émetteur des comptes-rendus et du destinataire (notion de non-répudiation),
- Tester l'exactitude des identifiants qui permettent la transmission électronique, par exemple : N° de fax, adresse de messagerie, code de cryptage, ...
- Vérifier l'intégrité des données figurant dans les comptes rendus télétransmis,
- Préserver la confidentialité des informations figurant sur les comptes-rendus sur le lieu de réception.

Dans ce contexte le Laboratoire s'engage sur la qualité des résultats transmis par voie télématique garantie notamment par la qualification de nos systèmes informatiques et l'intégrité des données transmises.

De même, le Destinataire des comptes-rendus de résultats doit s'engager quant à la confidentialité des conditions de réception des données et leur non-modification après réception. Le destinataire signalera tout problème rencontré lors de la réception des résultats et informera le Laboratoire en cas de changement de version de logiciel afin de vérifier à nouveau le mode de transmission.

Nous sommes ainsi tenus de mettre en place un contrat, ou « Convention de preuve », avec les destinataires de nos comptes-rendus.

Vous souhaitez recevoir (ou continuer à recevoir) les résultats de vos patients par fax, ApiCrypt, HprimNet, BioServeur, afin de formaliser ces échanges, nous vous remercions de remplir la fiche ci-jointe lors de la réalisation de tests de diffusions de dossiers avec le laboratoire.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous rappelons que l'instauration de cette « convention de preuve » nous est indispensable pour la diffusion télématique des comptes-rendus d'analyses.

La Direction du Laboratoire

**Exemplaire à retourner au laboratoire**

Pour toute question, merci de contacter  
Marc LASSONNERY, biologiste au 04.92.07.83.40  
marc.lassonnery@labazur.com

**LABAZUR NICE** site Gorbella

Marc LASSONNERY  
17 Bd Gorbella  
06100 NICE  
Fax : 04.92.07.83.43

**Merci de vérifier et/ou de compléter les champs suivants :**

NOM, Prénom :			
Adresse :			
Spécialité :		Adresse Email :	@
Téléphone Cabinet:	- - - -	N°Adeli :	
Téléphone Portable :	- - - -	N°RPPS :	
Nom et version du logiciel médecin ( le cas échéant):			

<u>Mode(s) de diffusion souhaité(s) <sup>(2)</sup></u>	OUI	NON	Systématique	En cas de résultats pathologiques
Courrier systématique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Fax (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépôt au cabinet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Apicrypt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		@medical06.apicrypt.org
Hprim médecin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Contacter le biologiste</b>	
Bioserveur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Contacter le biologiste</b>	
<b>En cas d'urgence, si je ne suis pas joignable à mon cabinet</b>	<input type="checkbox"/> Je souhaite être joint, le cas échéant, sur mon numéro personnel suivant : - - - -			

(1) Fax Numéro : - - - - **confidentialité de la réception garantie : OUI  Non**

(2) Le courriel simple non crypté n'est pas autorisé légalement pour l'envoi d'informations médicales.

Remarque(s) :	
---------------	--

**Exemplaire à retourner au laboratoire**

**Nous vous demandons de bien vouloir comparer le compte-rendu test ci-joint<sup>(3)</sup> (format texte ou format pdf selon le mode de diffusion choisi) au document qui vous a été transmis électroniquement et de nous retourner la présente convention complétée et signée**

(3) Les noms du site émetteur et du biologiste signataire sont variables.

Conformité : similitude des informations entre la version papier et la version électronique	<input type="checkbox"/> <b>CONFORME</b> <input type="checkbox"/> <b>NON-CONFORME</b>
---	--

Observations(s) :	
-------------------	--

Je soussigné,.....

- Atteste de la bonne réception du compte-rendu test et de la similitude des informations entre la version papier et la version électronique, et ceci en situation de confidentialité (matériel de réception à l'écart du public, droit d'accès réservé au personnel autorisé)
- M'engage à prévenir, dans les meilleurs délais, le Laboratoire Labazur en cas de problème rencontré lors de la réception des résultats

Fait à .....

Le .....

Signature
-----------

<b><u>Cadre réservé au laboratoire</u></b>	
Enregistrement de la convention par :	
Clôturé le :	

## Annexe 1 : format texte

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE  
LABAZUR NICE - CHATEAUNEUF  
4 Rue Chateauneuf

06000 NICE

Tel ----- Fax ----- numéro: 06 3 75142 4

Dossier : 19/10/15-c-4471	Dr Z TEST
Prélèvement le 19/10/15 à 14H51	14 rue du test
Enregistré le 19/10/15 à 14H46	bat securité
Diffusé le 19 oct. 15 à 14H48	06000 NICE
Validé par Frederic PERROIS	

Compte rendu d'analyses de biologie médicale - Duplicata  
Monsieur CONVENTION Preuve, (NJF) NE PAS EFFACER  
13 avenue Durante - 06000 NICE  
Date de naissance : 16/10/1966, soit 49 Ans  
Prescrit par Dr Z TEST - 06000 NICE  
Copie au

### BIOCHIMIE

Sérum (sauf mention)		Valeurs de référence Antériorités
Glycémie à jeun	*1,25 g/L	0,74 à 1,06
Hexokinase	*6,94 mmol/L	4,11 à 5,88

### Examens biochimiques urinaires

Protéinurie	0,05 g/L	< 0,10
Rouge de pyrogallol		

### HORMONOLOGIE

Sérum (sauf mention)		valeurs de référence Antériorités
HORMONES THYROIDIENNES		
T.S.H.us	2,825 mUI/L	0,400 à 4,400
Chimiluminescence / Technique 3ème génération		

### IMMUNOLOGIE

Sérum (sauf mention)		Valeurs de référence Antériorités
----------------------	--	-----------------------------------

### Sérologies infectieuses

Sérodiagnostic HIV 1 et 2:

Résultat	Négatif
Immuno-enzymologie Advia Centaur Ag/Ac VIH Combo	
Détection combinée des Ac anti VIH 1 et 2 et de l'Ag P24 du VIH 1	

On considère actuellement (Haute Autorité de Santé, octobre 2009) qu'un résultat négatif du test de dépistage ELISA combiné 6 semaines après une exposition supposée signe l'absence d'infection par le VIH (en cas de traitement prophylactique post-exposition, le délai reste de 3 mois après l'arrêt du traitement).

Pour le jeune enfant, le résultat est à contrôler après l'âge de 18 à 24 mois après disparition des anticorps d'origine maternelle. En période de traitement, seule la détection de l'ADN proviral peut permettre le diagnostic de l'infection.

## Annexe 2 : format pdf



**Directeurs généraux :** Dr P. Seyral (Président)  
N. Avella - Dr M. Bencheir - P. Briffault - Dr D. Benaroch - Dr P.-B. Cristofari - Dr M. Daubord - Dr D. Delped - Dr A. Ferrua - Dr X. Flamm -  
Dr H. Fontanet - Dr L. Grand - P. Guedj - Dr P. Jentou - Dr M. Lassonnery - Dr F. Lavrut - T. Lolzo - Dr S. Mathias - Dr A. Nierlich - Dr F. Parisot -  
Dr F. Perrois - Drs S. et S. Robinet - T. Rocher - J. Saadat - S. Seban - Dr P. Soublian - A. Tournoud - Dr L. Zemor  
**Biologistes médicaux**  
Dr N. Pomares

DLX

Monsieur CONVENTION PREUVE  
13 avenue Durante

06000 NICE

Demande n° 19/10/15-c-4471

**Dr Z TEST**

Enregistrée le 19/10/15 à 14H46

Edité à NICE, le 19/10/15 à 14:48:31

Né(e) NE PAS EFFACER le 16/10/1966

COMPTE RENDU D'ANALYSES

**Dr Z TEST**

14 rue du test

bat sécurité

06000 NICE

Chambre n°

N° Hospitalisation

Duplicata

Prélèvement le 19/10/15 à 14H51

### Biochimie

	Sérum (sauf mention)	Valeurs de référence	Antériorités
Glycémie à jeun .....	*1,25 g/L	0,74 à 1,06	
Hexokinase	*6,94 mmol/L	4,11 à 6,00	

### Examens biochimiques urinaires

	Sérum (sauf mention)	Valeurs de référence	Antériorités
Protéinurie .....	0,05 g/L	< 0,10	
Rouge de pyrogallol			

### Hormonologie

	Sérum (sauf mention)	Valeurs de référence	Antériorités
T.S.H.us .....	2,825 mUI/L	0,400 à 4,400	
Chimiluminescence / Technique 3ème génération			

Frederic PERROIS  
Biologiste - Correspondant



LABAZUR NICE - CHATEAUNEUF - 4 Rue Chateaneuf - 06000 NICE - T. 04 93 96 76 29 - F. 04 97 11 81 98  
S.E.L.A.S AU CAPITAL DE 54 615 € - 493 315 337 RCS NICE - AGREE SOUS LE N° 60  
[www.labazur.com](http://www.labazur.com)

Pages 1/2



**Directeurs généraux :** Dr P.Seyral (Président)  
N.Avello-Dr H.Benchebri-P.Briffault-Dr D.Benarroche-Dr P-B.Cristofari-Dr M.Dauberd-Dr D.Delpech-Dr A.Ferrua-Dr X.Flamm-  
Dr H.Fontanet-Dr L.Grand-P.Guedj-Dr P.Janton-Dr M.Lassonnery-Dr F.Lavrut-T.Lotzo-Dr S.Mathias-Dr A.Nierlich-Dr F.Parisot-  
Dr F.Perrois-Dr S. et S.Robinet-T.Rocher-J.Saadat-S.Seban-Dr P.Soubian-A.Tournoud-Dr L.Zemerl  
**Biologistes médicaux**  
Dr N.Pomares

Monsieur CONVENTION PREUVE

Dr Z TEST

Demande n° 19/10/15-c-4471

Le lundi 19 octobre 2015

## Immunologie

Sérum (sauf mention)

Valeurs de référence

Antériorités

### Sérologies infectieuses

#### Sérodiagnostic HIV 1 et 2

Résultat ..... **Négatif**

Immuno-enzymologie Advia Centaur Ag/Ac VIH Combo

Détection combinée des Ac anti VIH 1 et 2 et de l'Ag P24 du VIH 1 ( seuil de détection 1,15 UI/ml )

*On considère actuellement (Haute Autorité de Santé, octobre 2009) qu'un résultat négatif du test de dépistage ELISA combiné 6 semaines après une exposition supposée signe l'absence d'infection par le VIH (en cas de traitement prophylactique post-exposition, le délai reste de 3 mois après l'arrêt du traitement).*

*Pour le jeune enfant, le résultat est à contrôler après l'âge de 18 à 24 mois après disparition des anticorps d'origine maternelle. En période de traitement, seule la détection de l'ADN proviral peut permettre le diagnostic de l'infection.*

Fin de Compte-Rendu

Validé le 19/10/15

**Frederic PERROIS**

Biologiste Coordinateur



**Frederic PERROIS**  
Biologiste Coordinateur



LABAZUR NICE - CHATEAUNEUF - 4 Rue Chateaufort - 06000 NICE - T. 04 93 96 76 29 - F. 04 97 11 81 98

S.E.L.A.S AU CAPITAL DE 54 615 € - 493 315 337 RCS NICE - AGREE SOUS LE N° 60

[www.labazur.com](http://www.labazur.com)

Pages 2/2